

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS N° 04-06/2024

Objet : Affectation du résultat 2023 du budget CCAS – M14.

L'an deux mil vingt-quatre et le 8 avril à 19 heures 30, le Centre Communal d'Action Social de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de monsieur LARUE Fabrice, Président.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – WOZNIAK Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – AUROUX François – ROBERT Danielle – TRAINEAU Marie-France – ROBIN Christelle – DUBAR Annie – LANGA Daniel – SALATA Philippe – FAURE Jacqueline – PAYEN Pascal – CHIODI Colette – VEY-FARCE Cathy – BERBEL Laura.

Excusés : Néant.

Absents : JUVENON Marie-Hélène.

Procuration : Néant.

ROBIN Christelle a été élue secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code général des collectivités territoriales,
- ◆ Vu le compte de gestion et le compte administratif 2023,

L'assemblée délibérante, sous la Présidence de Madame Christelle ROBIN, vice-présidente du CCAS, après avoir approuvé le compte de gestion et le compte administratif des exercices 2022 et 2023.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire et qu'il y a lieu de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023.

Considérant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	521.37 €
- Un excédent reporté de :	2 683.27 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	3 204.64 €
- Un excédent d'investissement de :	1 132.68 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un excédent de financement de :	1 132.68 €

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 en excédent :	3 204.64 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	0.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	3 204.64 €
Résultat d'investissement reporté (001) en excédent :	1 132.68 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du CCAS soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 9 avril 2024

Le Président
Fabrice LARUE



Le secrétaire de séance
Christelle ROBIN

Robino